



CARTES DE CREDIT

BEOBANK (PREMIUM) FLYING BLUE WORLD MASTERCARD

beobank
Vous êtes bien entouré

ATTENTION, EMPRUNTER DE L'ARGENT COÛTE AUSSI DE L'ARGENT



CARTES DE CREDIT

BEOBANK (PREMIUM) FLYING BLUE WORLD MASTERCARD

Votre réflexe paiement de tous les jours



Pour vos courses

Vous pouvez payer dans des millions de commerces en Belgique et ailleurs.*



Pour retirer du cash

Votre carte vous donne accès à plus d'un million de distributeurs de billets.**



Pour vos achats sur internet

Mastercard SecureCode vous permet de payer de manière sécurisée sur internet.



Pour faire ce qui vous plaît

Sorties improvisées, coup de cœur, envie d'offrir,... Possible, avec votre carte !



Au resto

Votre carte de crédit vous permet toutes les gourmandises !



Sur la route

Péages, essence, tickets de parking, pauses-café,... Partez tranquille avec votre carte.



Achats imprévus

Frigo, ordinateur, appareil photo,...? Pas de souci. Avec votre carte de crédit, vous remboursez à votre rythme.

De plus, vous pouvez payer vos petites dépenses 'sans contact' rapidement et facilement.



* Voir la liste des pays où vous ne pouvez pas utiliser votre carte de crédit Beobank.




** Le montant des frais portés en compte lors de chaque retrait d'espèces est mentionné dans les tarifs de la Banque.

Liberté et flexibilité


- **Disposez d'une ligne de crédit confortable** à votre mesure⁽¹⁾. À utiliser pour vos achats, imprévus ou quotidiens.
- **Choisissez comment vous remboursez**
Dès réception de votre relevé mensuel, vous remboursez :
- soit immédiatement la totalité,
- soit chaque mois le montant de votre choix avec un minimum de 1/18^{ème} ou 1/20^{ème} (selon le montant de la ligne de crédit) de la réserve financière utilisée, avec un minimum de 25€⁽²⁾.

Le montant total que vous devrez payer dépend de l'utilisation que vous ferez de votre ouverture de crédit.

- **Inutile de changer de banque**
Pour obtenir votre carte de crédit Beobank, vous n'êtes pas obligé(e) d'ouvrir un compte à vue chez Beobank. **Mais cela est possible bien sûr. Renseignez-vous sur nos formules.** 

Banque à distance et Services en ligne

L'abonnement 'banque à distance' associé à votre carte de crédit vous permet d'avoir accès à nos services en ligne mais également de confirmer vos achats sur internet.

- **Beobank Online et Beobank Mobile.** Pour **consulter et gérer le compte de votre carte de crédit sur internet**. En un clin d'œil, vous voyez votre solde disponible et vous pouvez vérifier vos dernières transactions.
- **Beobank Alert.** Pour recevoir gratuitement par email et/ou sms toutes sortes de messages concernant votre carte de crédit. **Un meilleur contrôle de vos dépenses est ainsi assuré.** Pour vous inscrire à Beobank Alert, rendez-vous dans Beobank online ou appelez Beobank Service Center.
- **Achats en ligne.** Pour garantir la sécurité lors de vos achats en ligne, il vous sera souvent demandé de vous authentifier. Pour cela, vous devez disposer d'une abonnement 'banque à distance'. Si ce n'est pas le cas, rendez-vous dans **vosre agence** ou sur www.beobank.be afin d'en faire la demande. 

	Flying Blue World MC	Premium Flying Blue World MC
Cotisation /an	75€	150€
Ligne de crédit	5.300€ (par ex.)	5.600€ (par ex.)
Limite de retrait (en Belgique)	1.000€ par 24h	
Limite de retrait (à l'étranger)	1.100€ par 24h	

- (1) Exemple : **ouverture de crédit à durée indéterminée de 5.300€ pour la Beobank Flying Blue World MC et 5.600€ pour la Beobank Premium Flying Blue World MC. Taux annuel effectif global de 14,99%** (taux débiteur actuariel variable : 11,93% pour la Beobank Flying Blue World MC et 9,26% pour la Beobank Premium Flying Blue World MC).

Sous réserve d'acceptation de votre dossier et d'accord mutuel. Taux en vigueur au 01/12/2023.

- (2) 1/18^{ème} (si votre ligne de crédit est inférieure ou égale à 5.000€) ou 1/20^{ème} (si votre ligne de crédit est supérieure à 5.000€) de la réserve financière utilisée (hors cotisation annuelle) avec un minimum de 25€ (sauf si le montant dû est inférieur à 25€; dans ce cas, vous payez ce montant), majoré de la cotisation annuelle.

ATTENTION, EMPRUNTER DE L'ARGENT COÛTE AUSSI DE L'ARGENT

RECEVEZ DES MILES-PRIME... AU SOL COMME EN VOL GRÂCE A LA BEOBANK (PREMIUM) FLYING BLUE WORLD MASTERCARD

La Beobank (Premium) Flying Blue World Mastercard, spécialement conçue pour les membres Flying Blue, vous offre tous les avantages d'une vraie carte de crédit. De plus, elle vous permet d'épargner des Miles-Prime même si vous ne voyagez pas. Et vous pourrez échanger ces Miles-Prime contre des billets d'avion ou d'autres cadeaux.

Recevez des Miles-Prime sur vos achats*

Chaque fois que vous utilisez votre carte pour payer un achat, vous recevez des Miles-Prime. Où que vous soyez dans le monde et quoi que vous achetiez avec votre carte (restaurant, parking, concert, supermarché, etc...).



1€ dépensé
= **1 Mile-Prime**

+

Cadeau de bienvenue de
3.500 Miles-Prime**



• 1€ dépensé
= **1,25 Mile-Prime**
• 1€ dépensé
chez Air France KLM
= **1,5 Mile-Prime**

+

Cadeau de bienvenue de
5.000 Miles-Prime**



Demandez votre carte de crédit Beobank en ligne, en quelques étapes



Beobank Flying Blue World
Mastercard



Beobank Premium Flying
Blue World Mastercard



Beobank Service Center
02 622 20 00

Validité de vos Miles-Prime

Dans le programme Flying Blue, vos Miles-Prime restent valables à condition que vous effectuez, tous les 24 mois, un vol avec AIR FRANCE, KLM ou leurs partenaires SkyTeam (qui vous permettent de gagner des Miles).

Mais chaque achat réalisé avec votre carte prolonge de 24 mois la validité de votre solde de Miles-Prime Flying Blue.

Si vous utilisez votre carte régulièrement, le solde de vos Miles-Prime est ainsi sécurisé, même si vous n'effectuez pas de vol durant une certaine période.

Consulter le solde de vos Miles-Prime

Le nombre de Miles-Prime collectés grâce à votre carte de crédit Beobank est mentionné sur le relevé de compte mensuel de votre carte de crédit.

Ces Miles-Prime sont transférés automatiquement chaque mois sur votre compte Flying Blue.

Convertir les Miles-Prime en avantages

Qu'y a-t-il de plus agréable que de gagner des Miles-Prime ? Les dépenser bien sûr ! Dans ce domaine, Flying Blue vous offre une multitude de possibilités. Jetez vite un coup de œil sur www.flyingblue.com.

* Ne donnent pas droit à des Miles-Prime : les retraits d'argent, la cotisation annuelle, les frais, les intérêts, les transferts à partir du compte de la carte de crédit, les achats de crypto monnaie et les transactions via un intermédiaire tel qu'un portefeuille électronique ou une plateforme de paiement si celles-ci sont assimilées à des transactions cash. Beobank se réserve le droit de modifier à tout instant et de manière unilatérale ces conditions. Le cas échéant, vous en serez informé au minimum 2 mois à l'avance.

** Offre valable jusqu'au 31/12/2024 sur toute demande d'une nouvelle carte Beobank (Premium) Flying Blue World Mastercard. Ces Miles-Prime seront portés au compte de votre carte sitôt effectué votre premier achat au moyen de la dite carte (pour autant que ce soit dans les trois mois qui suivent l'octroi de la carte). Vous les retrouverez sur l'extrait de compte mentionnant votre première transaction.

7 OU 8 ASSURANCES INCLUSES !

Avec votre Beobank (Premium) Flying Blue World Mastercard, vous disposez automatiquement de ces assurances exclusives, pour plus de sécurité⁽¹⁾. Sans coûts supplémentaires.

Indispensable
à tous les
voyageurs !

Assurance annulation ou interruption de voyage⁽²⁾

L'assurance annulation incluse dans votre carte Beobank rembourse les frais non récupérables restant à votre charge :

- en cas d'annulation ou d'interruption de voyage ;
- pour cause de maladie grave, accident ou décès de vous ou de votre famille directe ;
- en cas de dégâts à votre domicile ou lieu de travail dans les 10 jours précédant votre départ et dont la gravité nécessite votre présence ;
- en cas de perte ou de vol de vos documents d'identité (passeport ou carte d'identité) dans les 30 jours avant votre départ et qui exige l'annulation du voyage ;
- pour un montant jusqu'à 6.000 euros par sinistre et par an ;
- à condition d'avoir payé le voyage à 100 % avec votre carte de crédit ;
- sous déduction d'une franchise de 50 euros par sinistre.

[Téléchargez ici la Déclaration de sinistre Annulation de voyage.](#)

Assistance internationale de voyage⁽²⁾

Votre carte de crédit Beobank vous offre : une assistance à l'étranger (accessible 24h/24), des services médicaux (évacuation et rapatriement, envoi de médicaments, avance d'une provision pour une hospitalisation, etc.), des services juridiques (assistance juridique et cautionnement) et des services personnels (service de traduction, message urgent à envoyer à vos proches, etc.).

Assurance accident de voyage⁽²⁾

Avion, train, bateau : réglez vos billets de transport avec votre carte de crédit Beobank. L'assurance vous couvre :

- en cas de décès ou d'invalidité permanente totale suite à un accident pendant le transport ;
- pour une somme allant jusqu'à 250.000 euros ;
- également votre conjoint et vos enfants de moins de 23 ans lorsqu'ils voyagent avec vous ou séparément.

[Téléchargez ici la Déclaration de sinistre Accident de voyage.](#)

Assurance retard et perte de bagages

Vous partez en voyage⁽²⁾ et vous arrivez à destination sans vos bagages. Très contrariant. Mais rassurez-vous, votre carte de crédit Beobank règle cette mésaventure. L'assurance couvre :

- vos achats de première nécessité payés avec votre carte de crédit⁽³⁾ ;
- si vos bagages ont plus de 4 heures de retard ;
- jusqu'à 350 euros pour les achats effectués dans les premières 48 heures après votre arrivée ;
- et jusqu'à 650 euros dans les 48 heures suivantes (lorsque vos bagages sont considérés comme définitivement perdus).

[Téléchargez ici la Déclaration de sinistre Retard et perte de bagages.](#)

Assurance retard d'avion ou de train international et correspondance manquée

Grâce à votre carte de crédit Beobank, vous serez indemnisé jusqu'à 250 euros (repas, rafraîchissement et hôtel) en cas de retard (4 heures ou plus) ou annulation de votre vol ou de votre train international, non admission à bord ou manquement de correspondances⁽³⁾ pendant votre voyage⁽²⁾. Vous devez payer ces achats avec votre carte.

[Téléchargez ici la Déclaration de sinistre Retard d'avion ou de train international et correspondance manquée.](#)



Assurance achats

En Belgique comme à l'étranger, vous réglez vos achats avec votre carte de crédit Beobank et vous avez raison ! Car vos achats⁽⁴⁾ d'au moins 50 euros payés avec votre carte sont automatiquement assurés :

- pendant 200 jours suivant la date d'achat ;
- en cas de vol avec effraction ou avec agression ou de dommages accidentels ;
- jusqu'à 3.000 euros par an.

[Téléchargez ici la Déclaration de sinistre Assurance achats.](#)

+1 Garantie prolongée

Vous disposez d'une prolongation d'un an de la garantie initiale (en plus des 2 ans prévus par le fabricant) sur toute une série d'appareils électroménagers (produits 'blancs') et d'appareils électroniques audio et vidéo (produits 'bruns').

L'assurance Garantie prolongée couvre :

- les appareils de minimum 50 euros achetés en magasin en Belgique et payés avec votre carte de crédit Beobank ;
- jusqu'à 2.000 euros par sinistre et par an.

[Téléchargez ici la Déclaration de sinistre Garantie prolongée.](#)



Dégâts matériels au véhicule de location

(Uniquement pour la Beobank Premium Flying Blue World Mastercard)

Lors de la location d'un véhicule pour une durée de maximum 31 jours, en cas de dégâts matériels, les frais de réparation du véhicule sont couverts pour le montant de la franchise prévue dans le contrat de location.

En cas de vol du véhicule durant la période de location, le montant de la franchise qui vous est facturée est couvert :

- Maximum 1.000 euros par an.
- Franchise de 50 euros.

[Téléchargez ici la déclaration de sinistre Dégâts matériels au véhicule de location.](#)

Téléchargez les Conditions générales des assurances liées à votre carte de crédit :

[Beobank Flying Blue World Mastercard](#)

[Beobank Premium Flying Blue World Mastercard](#)

Beobank Service Center **02 622 20 00**

1 Beobank a conclu ces assurances en faveur des détenteurs d'une Beobank (Premium) Flying Blue World Mastercard. Ces couvertures sont souscrites par l'entreprise Europ Assistance Belgium, TVA BE 0738.431.009 RPM Bruxelles, Cantersteen 47, 1000 Bruxelles, succursale belge d'Europ Assistance SA, assureur de droit français ayant son siège social au 2, rue Pillet-Willi à 75009 Paris, France (451 366 405 RCS Paris), agréée sous le code 0888 pour les branches 1, 9, 13, 16 et 18 sous la surveillance de la Banque Nationale de Belgique, Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles. Europ Assistance traite vos données personnelles conformément à la réglementation RGPD. Vous trouverez sa déclaration vie privée sur : www.europ-assistance.be/fr/vie-privée. Toute plainte peut être adressée au Complainant Officer, complaints@europ-assistance.be, tél. : 02/ 541 90 48 ou à l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles. Consultez les conditions générales pour les définitions, les garanties, les indemnités, les exclusions et les procédures de déclaration de sinistre. En cas de litige, les conditions générales d'assurance prévalent sur cette page web.

2 Tout déplacement du détenteur de la carte, son conjoint et ses enfants de moins de 23 ans vers une destination à l'étranger d'une durée maximum de 90 jours consécutifs, dont la totalité des frais de transport (et/ou des frais de séjour pour l'assurance annulation de voyage) est payée avec la carte.

3 Sur présentation d'une preuve de paiement avec votre Beobank (Premium) Flying Blue World Mastercard[®]. Les tickets de caisse originaux sont considérés comme preuve d'achat.

4 Téléphones portables exclus. Vous trouverez la liste complète des exclusions et restrictions dans les conditions générales.